



Expertise devant la CRCI

Par **argeles**, le **18/01/2015** à **18:23**

bonjour je suis passé a une expertise medicale a TOULOUSE le 14 janvier l'expert m'a dit qu'on se revoit dans 6 mois , ils y avait 3 avocats 3 chirurgien medecins expert , assureur et moi tout seul pour une erreur medicale chute de moto epaule cassé en plusieurs endroit et on ne pas pas opéré 2h30 apres les urgences m'on mis dehors avec une simple attelle et une ordonnance depuis le 11 avril 2014 , je fais que de la kiné et je ne lèverai jamais plus mon epaule a cause des os deplacés , qui peu me repondre merci de ce qu il va se passer maintenant email cisternino@orange.fr

Par **docteur Vincent**, le **26/04/2015** à **19:35**

Tant que vous n'êtes pas consolidé vous ne reverrez pas l'expert, il faut attendre.
Un médecin conseil de blessé peut vous consolider si votre état est stabilisé, vous prévenez de nouveau les CRCI